

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 28 (1883)
Heft: 1

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

XXVIII^e Année.

N^o 1.

15 Janvier 1883

A V I S

La **Revue Militaire Suisse** paraîtra en 1883 comme en 1882, au prix de 7 fr. 50 par an pour la Suisse ; 10 fr. pour les pays de l'Union postale ; 15 fr. pour les autres pays. Ainsi notre **Revue** est le meilleur marché de tous les journaux militaires qui se publient en Europe.

Organe des intérêts de l'armée suisse et de ses différentes armes, rédigée et dirigée par des officiers en activité, libres de toutes préoccupations de parti et étrangers à toute idée de profit matériel, la **Revue Militaire Suisse** est une tribune toujours ouverte à chacun. Elle a besoin, pour se soutenir et pour rester à la hauteur de sa tâche, du concours intellectuel, scientifique, moral et financier du plus grand nombre possible. Plus elle aura d'appui, mieux elle pourra, au moyen de suppléments, de cartes et de planches, fournir des matières intéressantes et instructives à ses lecteurs.

En conséquence elle se recommande à la bienveillance de ses anciens abonnés et des jeunes militaires qui n'ont pas encore pris d'abonnement, ainsi qu'à celle des diverses sociétés et autorités militaires.

Les personnes qui ne renverront pas l'un des deux premiers numéros de l'année seront censées abonnées.
